

# COMMISSION JEUNESSE – SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

**DU MERCREDI 18 AVRIL 2018**

**Etaient présents** : Mrs Ludovic VINCENT, Philippe CUNY, Laurent Perrin, Mmes Laure GRANDEMANGE et Stéphanie MALISZEWSKI.

**Excusés** : Mrs Didier HOUOT, Arthur BRAUN et Mme Sabine GRANDEMANGE.

Ludovic VINCENT rappelle en bref l'objet de cette réunion et explique à M. CUNY (nouveau membre de la commission) les différentes modifications qui interviendront sur les nouvelles manières de calcul des subventions.

L'enveloppe prévue pour les subventions de 2018 s'élève à 207 500 €, une partie de cette enveloppe est déjà reversée aux associations suivantes :

Alphabet	126 000 €
Union Musicale Voinraude	56 000 €
Plateau Ivre	1 500 €

Il reste par conséquent 24 000 € à répartir.

Ludovic revient sur la subvention accordée au Groupement d'Action Sociale, le mode de calcul attribué il y a quelques années était de 1,5 % de la masse salariale. En réappliquant ce taux aujourd'hui, la subvention se chiffrerait à 4 424,44 € pour 2018. A savoir qu'il est envisagé d'ajouter un article spécifique à ce mode de calcul dans le règlement.

Les demandes de subventions sont ensuite distribuées à chacun afin d'effectuer les calculs en fonction des critères.

Une interrogation se pose quant aux associations extérieures à Vagney.

Comme il est stipulé dans le règlement : l'association doit avoir son siège social ou exercer une activité d'intérêt local significative sur le territoire communal, comme cela n'est pas le cas les dossiers ne seront pas instruits.

Les calculs étant terminés (voir tableau ci-joint), une somme de 2 626,32 € reste à être distribuée.

La subvention pour la Boxe, les sentiers de la photo et le centre aéré est à statuer.

Il est proposé de valider la somme de 500 € pour les sentiers de la photo.

Concernant la boxe et le centre aéré leur demande est à ce jour mise en attente.

Une prochaine réunion sera prévue le mercredi 16 mai à 20h00 afin de finaliser le tout.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.